



Le regroupement familial pour les émigrants algériens en france

Par **asma**, le **12/09/2010** à **01:29**

Bonjour, est que je peux savoir combien que ça dure la procédure du regroupement familial pour un résidant en france et c'est quoi les démarche a suivre merci

Par **aniss83**, le **08/05/2013** à **19:51**

Bonjour rnrnen effet le plus simple est de se marier en Algérie et de demander par la suite le regroupement familiale. rnrnPar la suite voici un lien complet pour vous expliquer comment effectuer votre demande de regroupement familiale rnrn<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N11165.xhtml> rnrnAttention les délais peuvent être très long malheureusement. Il vous faudra être rigoureux. rnrnRestant à votre disposition pour toute demande de précision.